

TABLE DES MATIÈRES

<i>Présentation de l’auteur</i>	vii
<i>Remerciements</i>	ix
<i>Préface de l’édition à feuilles mobiles</i>	xi
<i>Avant-propos</i>	xv
<i>Note de l’éditeur</i>	xvii
<i>Abréviations</i>	xxvii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES	15
1.1 L’évolution de la gouvernance d’entreprise, des années 1990 à aujourd’hui	15
1.2 La gouvernance d’entreprise avant l’affaire <i>Enron</i> (de 1995 à 2001).....	17
1.2.1 Bourse de Toronto (TSX).....	18
1.2.1.1 Rapport Dey	18
1.2.1.2 Rapport Saucier	22
1.2.1.3 L’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	31
1.2.1.4 Les États-Unis.....	32
1.3 La gouvernance d’entreprise à la suite de l’affaire <i>Enron</i> (de 2001 à 2005).....	33
1.3.1 Les changements survenus aux États-Unis à la suite des scandales de la vague d’ <i>Enron</i> (2001 à 2002)	33

1.3.2	Les changements survenus au Canada par suite des changements aux États-Unis.....	34
1.3.2.1	Faut-il ou non emboîter le pas aux Américains ?.....	34
1.3.2.2	Première pierre de la réforme : le comité d'audit....	39
1.3.2.3	Deuxième pierre de la réforme : le conseil d'administration, le Règlement 58-101 et l'Instruction générale 58-201 (2005)	42
1.3.2.4	Une troisième pierre en train de se poser par suite de la crise financière des années 2007 à 2009 – des scandales malgré tout.....	66

CHAPITRE 2

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	71
2.1 Obligations découlant des lois corporatives.....	73
2.2 Obligations en vertu du <i>Code civil du Québec</i>	77
2.3 Réglementation des ACVM relative au conseil d'administration.....	79
2.4 Composition et taille du conseil d'administration	82
2.4.1 Concept de l'indépendance (art. 1.4 et 1.5 du Règlement 52-110, art. 1.2 du Règlement 58-101 et art. 2.1 de l'Instruction générale 58-201)	84
2.4.2 L'indépendance des administrateurs (art. 3.1 et 3.2 de l'Instruction générale 58-201)	88
2.4.2.1 Composition du conseil d'administration (art. 3.1 de l'Instruction générale 58-201).....	94
2.4.2.2 Indépendance (art. 3.2 de l'Instruction générale 58-201) et rôle du président du conseil	96
2.4.2.3 Réunions hors la présence de la direction (art. 3.3 de l'Instruction générale 58-201).....	98
2.4.2.4 Divulgation de l'indépendance des administrateurs (ann. 58-101A1, art. 1 du Règlement 58-101).....	99
2.4.2.5 Importance de l'indépendance du conseil d'administration.....	100

TABLE DES MATIÈRES

2.4.2.6	Cas des sociétés de contrôle.....	104	
2.4.2.7	Compétences, description de poste, orientation et formation, évaluation du travail.....	107	
2.4.2.8	Orientation et formation continue (art. 3.6 et 3.7 de l'Instruction générale 58-201).....	108	
2.4.2.9	Sélection des membres du conseil d'administration (art. 3.10 de l'Instruction générale 58-201)	109	
2.4.2.10	Description de poste (art. 3.5 de l'Instruction générale 58-201)	109	
2.4.2.11	Mandat du conseil d'administration et évaluation périodique du conseil d'administration (art. 3.4 et 3.18 de l'Instruction générale 58-201).....	110	
2.5	Réunions du conseil d'administration.....	116	
2.6	Code de conduite et d'éthique (art. 3.8 et 3.9 de l'instruction générale 58-201)	117	
2.7	Examen de la conformité de l'information sur la gouvernance.....	121	
CHAPITRE 3			
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....			125
3.1	Indépendance au sein des comités.....	126	
3.1.1	Comité des candidatures.....	129	
3.1.2	Comité de la rémunération	132	
3.1.3	Comité d'audit.....	135	
3.2	Définition du comité d'audit.....	138	
3.3	Rôle du comité d'audit	139	
3.4	Fonctionnement du comité d'audit.....	142	
3.4.1	Choix des membres	142	
3.4.2	Indépendance des membres du comité d'audit.....	145	
3.4.2.1	Exceptions à l'indépendance des membres du comité d'audit	145	
3.4.2.2	Définition d'indépendance	148	

3.4.2.3	Indépendance des administrateurs membres du comité d'audit dans un contexte de société contrôlée	150
3.4.2.4	Indépendance des administrateurs membres du comité d'audit	152
3.4.3	Connaissances financières des membres du comité d'audit ..	154
3.4.3.1	Exceptions aux connaissances financières des membres du comité d'audit	155
3.4.3.2	Concept des connaissances financières	157
3.4.4	Prise de conseils auprès d'experts	160
3.4.5	Connaissance de l'industrie et de l'entreprise	163
3.5	Action du comité d'audit	166
3.5.1	Charte du comité d'audit	166
3.5.2	Préparation et déroulement des réunions du comité d'audit.....	167
3.5.3	Rôle du comité d'audit dans la régie interne de l'entreprise.....	170
3.5.4	Dénonciation.....	171
3.5.5	L'audit interne et la direction de l'entreprise.....	172
3.5.6	Nomination et rémunération de l'auditeur externe.....	176
3.5.6.1	Cessation des fonctions de l'auditeur	181
3.5.6.2	Nomination du nouvel auditeur	184
3.5.6.3	Contenu de l'avis de changement d'auditeur	185
3.5.7	Supervision de l'auditeur externe	188
3.5.8	Approbation des services non liés à l'audit externe.....	190
3.5.9	Examens de conformité au Règlement 52-110	192

CHAPITRE 4

OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

4.1	La communication de l'information	195
4.1.1	Pierre angulaire de la gouvernance.....	197
4.1.2	Réglementation encadrant la divulgation.....	200

TABLE DES MATIÈRES

4.2	Type d'information à communiquer	201
4.2.1	Information occasionnelle	202
4.2.1.1	Changement important	203
4.2.2	Information continue	209
4.2.2.1	États financiers annuel et trimestriels de l'émetteur	209
4.2.2.2	Transmission des états financiers et accès	210
4.2.2.3	Accès aux états financiers d'une filiale d'un émetteur	210
4.2.3	Rapport de gestion	213
4.2.3.1	Dépôt du rapport de gestion	214
4.2.3.2	Approbation du rapport de gestion	214
4.2.3.3	Transmission du rapport de gestion	214
4.2.4	Notice annuelle	215
4.2.5	Avis de convocation et circulaire de sollicitation de procurations de la direction	216
4.2.5.1	Avis de convocation	217
4.2.5.2	Contenu de la circulaire de sollicitation de procurations	218
4.2.6	Rémunération de la haute direction	222
4.3	Divulgence de l'information prospective	225

CHAPITRE 5

RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS	231	
5.1	Développements récents relatifs au devoir fiduciaire	232
5.2	Développements récents relatifs au devoir de diligence	239
5.3	Responsabilité civile statutaire	242
5.3.1	Responsabilité relative au marché primaire et à l'offre publique d'achat ou de rachat	243
5.3.2	Responsabilité relative au marché secondaire	243
5.3.3	Autre source de responsabilité des administrateurs : le code d'éthique	248

5.4 Sanctions	249
5.4.1 Sanctions relatives au marché primaire.....	249
5.4.2 Sanctions relatives au marché secondaire.....	250
5.4.3 Sanctions en cas de non-respect des Règlements 51-102, 52-110, 55-104 et 58-101	250
5.5 Vérifications à effectuer avant d'accepter un poste d'administrateur	254
5.5.1 Documents de l'entreprise à consulter	255
5.5.2 Assurance responsabilité pour l'administrateur	257
 CONCLUSION	 259
 ANNEXES	 261
Annexe 1 – Charte du conseil d'administration.....	263
Annexe 2 – Charte du comité d'audit.....	265
Annexe 3 – Charte du comité de la rémunération.....	269
Annexe 4 – Charte du comité des candidatures.....	271
Annexe 5 – Questionnaire à l'intention des administrateurs – indépendance	275
Annexe 6 – Questionnaire additionnel à l'intention des membres du comité d'audit – indépendance	279
Annexe 7 – Outil d'évaluation du comité d'audit.....	281
 LÉGISLATION	 297
Instruction générale 51-201 : Lignes directrices en matière de communication de l'information [L-1]	301
Règlement 52-110 sur le comité d'audit [L-2].....	345
Instruction générale relative au Règlement 52-110 sur le comité d'audit [L-3]	377
Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance [L-4].....	389
Instruction générale 58-201 relative à la gouvernance [L-5]	409

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DE LA JURISPRUDENCE CITÉE	421
TABLE DE LA LÉGISLATION CITÉE	425
BIBLIOGRAPHIE	441
INDEX ANALYTIQUE	449